

RECOMPENSES

PODIUMS : Un par catégorie d'âge et de sexe ⇒ poussins sur avenir 1, pupilles sur avenir 2, benjamins sur avenir 3, minimes sur Super Sprint, cadets, juniors, seniors, vétérans A (1&2), vétérans B (3&4), vétérans C (5&6), vétérans D (7&+) sur le Sprint. Un podium scratch féminin et un masculin sur le Découverte.

Podiums spécifiques : ⇒ les champions régionaux FFTRI minimes sur le Super Sprint, cadets & juniors sur le Sprint
⇒ Les licenciés Académie de Reims FFSU sur le Sprint.

LOTS : Pour chaque compétiteur, un lot souvenir. De nombreux lots de valeur seront offerts par tirage au sort, **pour les présents** des courses Avenir et Super Sprint, à l'issue des podiums de 11h15, 17h00 et 20h00.

PRIMES aux records sur le SPRINT OPEN pour les catégories d'âge et de sexe suivantes : senior, V1&2, V3&4, V5&6, V7&+, Handisport. Cette année, les courses Cadets et Juniors ne pourront être primées puisqu'elles autorisent le Drafting.

	Seniors	Vét A(1 & 2)	Vét B(3 & 4)	Vét C(5 & 6)	Vét D (7 & +)	Handi-Sport
F	1h10'01'' Cooper Jennifer 2006	1h22'56 Leclerc Nathalie 2007	1h33'49 Joly Sandrine 2009			
M	1h00'58'' Rouyer Jordan 2006	1h05'06 Clément Emanuel 2009	1h16'00 Chaton Eric 2006	1h24'34 Dehaemers Claude 2007	1h34'23 Batteman Kerry 2009	1h25'55'' Meunier Alexandre 2009

PRIMES AUX RECORDS par catégorie d'âge et de sexe selon tableau des records. Le chronométrage de l'organisation sera le seul retenu. **Pour chaque record battu : 100 €** (une seule prime par catégorie).

Un record établi par une catégorie « inférieure » est établi dans la (ou les) catégorie(s) « supérieure(s) » s'il est meilleur. Il ne donne droit qu'à une prime (hiérarchie : CA → JU → SE ou VD → VC → VB → VA → SE).

HORAIRES	Départs	Les horaires limites de retrait de dossards sont impératifs.								
		Dossards		entrée vélo au parc		exposé au parc	sortie vélo du parc		podiums	
		début	fin	de	à			de		A
Pour toutes les épreuves. Possibilité de retrait des dossards le Vendredi 7 Mai sur le site de 18h30 à 20h00										
Découverte	09:00	07:30	08:20	08:15	08:40	08:40	10:45	11:10	11h15	
Avenir 3	09:45	07:30	08:45	08:15	09:00	09:25	10:45	11:10	11h15	
Avenir 2	10:20	07:30	08:45	08:15	09:00	09:25	10:45	11:10		
Avenir 1	10:45	07:30	08:45	08:15	09:00	09:25	10:45	11:10		
Bout'choux	11:00			10:30	10:45		11:10	11:20	11h15	
Super Sprint Minimes H	11:45	08:45	10:30	A Définir		11:25	A Définir		17h00	
Super Sprint Minimes F	12:10	08:45	10:30			11:25				
Sprint Cadets H	13:30	10:30	12:00		Suivant Nb	13:10		Suivant Nb		
Sprint Juniors H	14:30	10:30	12:00		Participants	13:10		Participants		
Sprint Cadettes et Juniors F	15:30	10:30	12:00		13:10					
Sprint OPEN F	17:30	14:00	16:00		17:10	19:30	20:00		20h00	
Sprint OPEN Vétérans H	17:35	14:00	16:00		17:10	19:30	20:00			
Sprint OPEN Seniors H	18:00	14:00	16:00		17:10	19:30	20:00			

Nombre limité sur toutes les épreuves. Inscriptions prises dans l'ordre d'arrivée postale.

Pas d'inscription sur place – Chronométrage par Puce. Piscine de 50 M

Email : tg.tri10@laposte.net



Sur le site sportif Henri Terré et la Technopole de l'Aube en Champagne

TROYES: 8 Mai 2010

7 TRIATHLONS

Championnats de France Jeunes FFTRI

1/2 Finale NORD

Championnats Régionaux Jeunes

Sélectif Championnat de France Universitaire

Adultes et Jeunes dès 6 ans
Vague féminines & masters
Handisport
Licenciés et Non Licenciés

Renseignements:
06 372 370 57 www.tg-tri10.com



Distances des courses							
	Découverte	Avenir 1	Avenir 2	Avenir 3	Super Sprint	Sprint	Bout'choux
Âges	1996 et avant	2001 à 2002	1999-2000	1997 – 1998	1995 - 1996	1994 et avant	2003-2004
Nage	200 m	50 m	100 m	200 m	400 m	750 m	25 m
Vélo	8 km	1000m	2000m	4000 m	12 km	22 km	400 m
Course	1500 m	400 m	800 m	1200 m	2500 m	5000 m	200 m
Limité à	80	24	40	40	Réservé Licencié sur ½ Finale	96 par vague sur Open Réservé Licencié sur ½ Finale	20

Remarques :

Les épreuves « avenir » correspondent aux distances des poussins (2001 – 2002) pour l'avenir 1, aux pupilles (1999 – 2000) pour l'avenir 2, et aux benjamins (1997 – 1998) pour l'avenir 3.

HANDISPORT

La sortie de la piscine étant complexe, merci de nous contacter, pour que l'organisation adapte dans toute la mesure du possible, l'accès aux divers handicaps. Le parcours course à pied pourra être légèrement modifié pour les fauteuils.

LIEUX

Les compétitions et la randonnée se dérouleront au complexe sportif Henri Terré de Troyes et sur la TECHNOPOLE de L'AUBE en CHAMPAGNE :

- La natation à la piscine (en bassin de 50 m). Rue Buregard
- Le vélo pour les triathlons sur un circuit de 4,5 km sur les voies de la TECHNOPOLE de l'AUBE **fermées à la circulation de 8h30 à 20h30.**
- La course pour les épreuves « avenir » emprunte la piste d'athlétisme et ses abords et pour les triathlons sprint et super sprint une boucle d'environ 2500m qui parcourt trottoirs et allées de TECHNOPOLE de l'AUBE et du complexe sportif H. TERRE.
- L'aire de transition sera installée sur la piste d'athlétisme.

Toutes les entrées à la piscine des spectateurs ainsi que les sorties se feront par l'escalier côté des parkings.

Les concurrents gagneront la piscine par l'escalier côté des parkings et rejoindront le bassin par le pédiluve et la douche situés devant l'infirmerie. Leur sortie, après la natation, se fera par l'escalier, côté pédiluve.

Ni les spectateurs, ni les concurrents n'auront accès aux vestiaires et aux douches de la piscine. Ils pourront uniquement utiliser les sanitaires au bas de l'escalier.

Les concurrents pourront prendre une douche dans la halle d'athlétisme après l'épreuve.

STAND RECREATIF POUR LES ENFANTS

Troyes Gymnique Tri 10 surveille et distrait gratuitement les jeunes enfants durant toute la manifestation.

HEBERGEMENTS

Hébergements et emplacements Camping Car possible, AUBERGE DE JEUNESSE à Rosières (2 Kms du site) Merci de Préciser « Triathlon Troyes TgTri10 » lors de votre réservation.

Tél 03.25.82.00.65 Chemin Ste Scholastique 10430 ROSIÈRES PRÈS TROYES <http://www.fuaij.org/Troyes-Rosieres>



Route d'Auxerre
10430 ROSIÈRES



UNISPORTS
29 Rue Arago
10300 Sainte-Savine



REGLEMENT

Le contrôle du respect de la réglementation est du ressort des arbitres FFTRI, indépendants de l'organisation.

Hygiène : Dans le respect des installations, tous les concurrents devront prendre une douche avant d'entrer dans le bassin de la piscine. A défaut, interdiction de prendre le départ

Le règlement de la FF Triathlon s'applique, avec en particulier, pendant le vélo, le port du casque homologué, jugulaire attachée. Aspiration interdite (drafting) sur le Découverte, les Avenirs et les Sprints OPEN.

Aspiration autorisée sur les SuperSprint et Sprint jeunes support des ½ finales des championnats de France.

Les numéros, dossards, bonnets, brassards et colliers fournis devront être portés comme indiqué par l'organisation et toujours visibles. Pour retirer son dossard, le licencié FFTRI présente sa licence, le non licencié présente une pièce d'identité. Une pièce d'identité ou une caution sera demandée et sera restituée avec le retour de la puce.

Les décisions et consignes de l'arbitrage et de l'organisation seront respectées. **Il y aura un jury d'appel pour les sélectifs.**

Numéro et bonnet :

Chaque concurrent aura une puce électronique, un numéro inscrit au feutre sur la jambe gauche, un bonnet de couleur pour la natation, pour le cyclisme 2 autocollants, un à coller sur le casque et un sur le vélo et pour la course à pied un dossard à fixer sur la poitrine. La ceinture est autorisée. Tout au long de l'épreuve, **le numéro doit être visible.** La perte du dossard entraîne la disqualification. Il est interdit de nager avec le dossard.

Nombre de tours :

Les concurrents des triathlons seront responsables du nombre de tours en nage, à vélo & en course. L'organisation assure uniquement un contrôle. Néanmoins, le concurrent restera attentif à son positionnement. Que ce soit en natation, vélo ou course un tour manquant entraînera la disqualification.

Aire de transition :

L'aire sera installée sur la piste d'athlétisme. Toutefois, pour faire parcourir les mêmes distances à tous les concurrents, chacun déposera **son casque de vélo dans une aire dite « équitable »** au droit des marques correspondant à sa ligne de nage. Il devra le récupérer avant de rejoindre l'aire de transition. Un concurrent qui prendrait une autre casque que le sien se verra éliminé. Aucun équipement et aucun vêtement ne sera admis dans l'aire équitable, les concurrents laisseront leur change dans l'aire de transition.

Le matériel sera correctement rangé à chaque transition à la place attribuée et comme indiqué par l'organisation. Aucune personne autre que les concurrents, l'organisation et l'arbitrage ne sera admise dans l'aire avant, pendant ou après les compétitions sous peine de disqualification du concurrent. Pour les raisons de sécurité, il n'y a qu'un seul lieu d'entrée et de sortie du parc défini par l'organisation pour les concurrents et le matériel. **Tout passage au-dessus des barrières entraînera l'exclusion ou le déclassement.**

Circulation :

Vélo : Les concurrents respecteront le code de la route à vélo. Dans tous les cas, les concurrents circuleront à droite dans les couloirs attribués. Toute sortie du couloir entraîne la disqualification immédiate (carton rouge).

En course à pied, ils emprunteront les trottoirs, allées et itinéraires balisés sans couper les parcours ni contourner les bosses.

Aspiration (drafting) pour les Courses Découverte, Avenirs et Sprint OPEN:

Sur ces courses, les concurrents ne sont pas autorisés à s'abriter derrière ou à coté d'un autre concurrent. Voir la réglementation pour plus de détails sur les distances à respecter. A noter que toute aspiration volontaire peut entraîner l'élimination immédiate. La FFTRI a instauré une boucle de pénalité sur toutes les compétitions sans drafting. Le concurrent qui ne respecte pas certaines règles de course se voit présenter un carton noir par l'arbitre. Un même concurrent ne peut recevoir que 2 cartons noirs, au troisième, il est éliminé. Sur le parcours course à pied est installée une boucle de pénalité, le concurrent qui aura reçu 1 (ou 2) carton(s) noir(s) effectuera cette boucle de pénalité de **sa propre initiative** (2 fois s'il a reçu 2 cartons). Un contrôle sera effectué par l'arbitrage. Le défaut d'exécution entraîne l'élimination.

Exposé de course :

Tout concurrent est tenu d'assister à l'exposé de course, les règles et consignes annoncées s'imposeront. Un Briefing Préenregistré sera diffusé en permanence sous la halle d'athlétisme.

Disqualification :

Toute transgression aux règles impliquant la sécurité entraînera une disqualification (carton rouge présenté par l'arbitre).

D'autres fautes peuvent également entraîner une disqualification (voir règlement FFTRI et consignes de l'arbitre principal à l'exposé de course).

LA RANDONNEE BOUT'CHOUX

Elle s'effectuera dans les mêmes conditions de sécurité : nombre de tours, aire de transition, circulation, casque. Toutefois, comme il n'y aura ni classement, ni chronométrage, l'un des parents pourra accompagner son enfant sur tous les parcours sauf pour la natation. La ceinture avec bouchons est autorisée pour la natation. Les randonneurs seront équipés d'un élément qui permettra de les identifier tout au long des parcours.

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

TRIATHLONS de TROYES 2010

Épreuve(s) choisie(s) :

- Triathlon Découverte (1996 et avant)
 Avenir 1 (de 2001 à 2002) Avenir 2 (de 1999 à 2000) Avenir 3 (de 1997 à 1998)
 Randonnée Bout'choux
 Triathlon Super Sprint Jeunes(1996 – 1995) pour Licenciés
 Triathlon Sprint Jeunes (1991 à 1994) pour Licenciés
 Triathlon Sprint Open (1994 et avant)

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le _____

Adresse :

Téléphone : _____ Mail : _____

- Voir encadré ci-dessous
- Licencié FFTRI pratiquant ou jeune N° :
 Licencié UNSS ou FFSU N° :
 Non licencié ou autres fédérations : **attestation médicale obligatoire datant de moins d'un an conforme au modèle** sauf licence FCSAD 161 n°
 Handisport précisez : _____

- souhaite la surveillance (gratuite) de mon (mes) enfant(s) (prénoms et âges) : _____

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné _____ tuteur légal, autorise le jeune ci-dessus à participer à la course dans les conditions définies.

Le _____ Signature _____
(Mention « lu et approuvé »)

Je déclare avoir pris connaissance de toutes les informations contenues dans la plaquette de l'organisation et du règlement de la FFTRI consultable sur son site : <http://www.fftri.com> et les accepter.
Pour les randonneurs : J'affirme être en possession d'une assurance personnelle qui couvre une pratique sportive non compétitive du type triathlon.

Fait à _____ le _____
Signature obligatoire précédée de « lu et approuvé »

Joindre :

Les licenciés FFTRI pratiquants ou jeunes, UNSS, FFSU, la photocopie de la licence & le règlement tarif « licencié ».

Les non licenciés et autres (y compris FFTRI accueil ou dirigeant) : le règlement tarif « non licencié » et l'attestation médicale (conservée par l'organisation, photocopie certifiée conforme acceptée).

Selon la réglementation FF TRI est licencié, le licencié pratiquant (jeune, senior, vétérans, handisport). Les licenciés FFSU sur le SuperSprint (Minimes) et Sprint et, sous réserve d'une autorisation écrite de participer du chef d'établissement, le licencié UNSS pour les avénirs. Le licencié accueil, dirigeant ou tout autre licencié est considéré non licencié. Il devra prendre un « Pass journée » de la FFTRI délivré automatiquement par l'intermédiaire de l'organisateur. La licence FCSAD, code 161, se substitue au certificat médical.



INSCRIPTIONS GROUPEES par club de triathlon F.F.TRI.

TRIATHLONS de TROYES 2010

Etablir une liste conforme au modèle (si possible l'envoyer également par mail sous Excel)
Indiquer les coordonnées.

Nom du club : _____ N°club FFTRI (5 chiffres) : _____

Un contact : Nom : _____ téléphone : _____ Mail : _____

Nom	Prénom	Né le	N° licence	Type licence	catégorie	Épreuve choisie	Coût
				Jeunes		Av1, Av2, Av3	
				Accueil		Découverte	
				Pratiquant		Super Sprint	
						Sprint etc.	

Le club certifie avoir l'autorisation parentale de faire participer les mineurs (à défaut joindre une autorisation par jeune mineur). Joindre les photocopies des licences & le règlement

TARIFS

Épreuves	Licencié FFTRI, UNSS, FFSU	Non licencié & autres licences
Découverte	8 €	10 €
Avenir	2 €	3 €
BoutChoux	1 €	3 €
Super sprint Jeunes	12 €	
Sprint Jeunes et Open	15 €	20 €

NOMBRE DE PLACES : Il est limité sur chacune des épreuves. L'inscription sera effectuée dans l'ordre d'arrivée postale. La liste des inscrits sera disponible sur le site du club à partir du 6 mai.



Inscriptions individuelles ou groupées
Le dossier **complet doit parvenir avant le 4 mai** :

Troyes Gymnique Tri 10

Maison des Associations

63 Avenue Pasteur 10000 Troyes.

Règlement par chèque à l'ordre de TG TRI 10.

La réservation téléphonique ou courriel est validée si le paiement est reçu avant le 4 mai.

ATTENTION

Pas d'inscription sur place le jour des épreuves

Pièce d'identité, licence ou caution pour les puces au retrait des dossards

Restituée à l'issue de la course à la sortie Parc vélo.

Renseignements 06 37 23 70 57 ou tg.tri10@laposte.net

Modèle d'attestation médicale

Je soussigné(e) Docteur.....certifie avoir examiné ce jour
M./ Mme./ Melle.....et n'avoir pas constaté, à ce jour, de signe
clinique contre-indiquant la pratique **en compétition** du triathlon (*).

A.....le.....

Signature et cachet obligatoires

(*) Pour les randonneurs « Bout'Choux », la mention « en compétition » n'est pas imposée